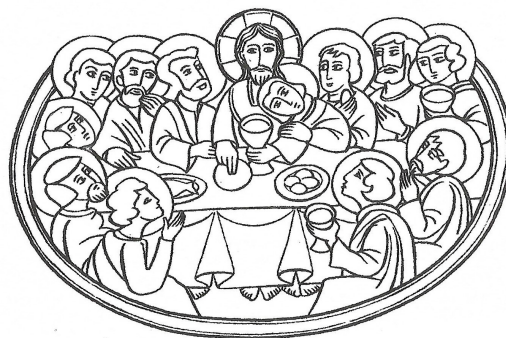


PAROISSE
SAINT-JEAN-EN-SUD- NIVERNAIS
Pour tout renseignement
Permanence Decize
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi
10h-12h
03 86 77 14 91



Permanence Cercy: 03 86 50 08 21
Mardi, Jeudi de 9h30 à 11h30

BULLETIN N° 21

Adresse paroissiale : paroisse.saintjean@nievre.catholique.fr
Site Internet : <https://p-stjns.com>

EDITO MOIS DE NOVEMBRE 2022

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL ?

Présidé par le curé de la paroisse, le CPP est un conseil constitué de prêtres, de l'équipe d'animation pastorale (EAP) et de laïcs qui se réunissent pour favoriser l'activité de toute la communauté paroissiale et pour l'aider à être une véritable communauté chrétienne, fidèle à l'Évangile et féconde dans la charité. Le CPP est au service de la communauté chrétienne pour permettre à tous ses membres de réaliser leur mission.

Son rôle est triple : étudier ce qui touche l'activité pastorale, l'évaluer et proposer des solutions pratiques.

La paroisse étant une communauté chrétienne parmi d'autres dans le secteur pastoral, le CPP est en lien étroit avec l'EAP et le conseil diocésain de pastorale (CDP) afin d'effectuer un véritable travail pastoral de secteur.

Le CPP est un lieu de réflexion missionnaire : il se met à l'écoute de la vie des hommes, il recueille les idées et les suggestions de la communauté, il est attentif aux besoins nouveaux qui peuvent naître dans la communauté, aux questions d'actualité qui interpellent une partie ou l'ensemble de la communauté. Il bouscule la communauté afin qu'elle prenne ses responsabilités dans la mission de l'Église. Toute la vie apportée au CPP est examinée à la lumière de l'Évangile.

Le CPP est une force de proposition : à partir de son travail de réflexion et d'analyse, le CPP propose des orientations, met en place des projets pour dynamiser la vie de la communauté. Il rend compte de son travail à la communauté soit par écrit, soit lors d'une Assemblée de paroisse.

Sa composition et son fonctionnement

Le CPP est le reflet de tous les membres de la paroisse. Il est composé du prêtre chargé de la paroisse, de représentants des ministres ordonnés, de l'EAP, de 6 à 12 membres laïcs qui participent de façon habituelle à la vie de la communauté chrétienne, faisant ou non partie de groupes existants dans la paroisse.

Les membres du CPP participent au conseil pendant six ans. Afin de permettre une large participation de la communauté, le renouvellement des membres se fait par moitié ou par tiers tous les 2-3 ans.

C'est le curé et l'EAP qui président les travaux du CPP ; ils veillent notamment à ce que la réflexion et les travaux qui y sont menés le soient en harmonie avec les orientations du diocèse, du doyenné et de la paroisse. Un bureau composé de quelques membres du CPP assure la préparation des réunions et le suivi des travaux.

Le curé et l'EAP veillent également à la formation des membres en rapport avec les responsabilités à assurer.

Les décisions pastorales du CPP, prises à l'unanimité ou, à défaut, à la majorité de ses membres, sont toujours validées par le prêtre chargé de la paroisse.

(Merci à la Paroisse St Benoît pour toutes ces précisions.)

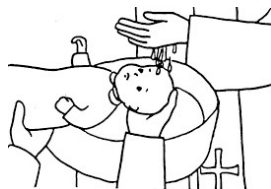
MESSES DOMINICALES EN NOVEMBRE 2022

JOUR	HEURE	LIEU
Samedi 5 Novembre 2022	10h30	La Machine (St Hubert)
	18h	Decize
Dimanche 6 Novembre 2022 32ème Dimanche du Temps Ordinaire Année C	9h30	Lucenay
	11h	La Machine
	11h	Fours
Samedi 12 Novembre 2022	18h	La Machine
Dimanche 13 Novembre 2022 33ème Dimanche Temps Ordinaire Année C	9h30	Dornes
	11h	Decize
	11h	Cercy
Samedi 19 Novembre 2022	18h	Decize
Dimanche 20 Novembre 2022 34ème Dimanche Temps Ordinaire Année C	9h30	Lucenay
	11h15	Cercy
Samedi 26 Novembre 2022	18h	Decize
Dimanche 27 Novembre 2022 1er Dimanche de l'Avent Année A	9h30	Dornes
	11h	La Machine
	11h	Cercy

MESSES DE SEMAINE NOVEMBRE 2022

JOUR	HEURE	LIEU
Lundi 31 Octobre	18h	La Machine
	18h	Fours
Mardi 1^{er} Novembre Solennité de tous les Saints	9h30	Dornes
	9h30	Lamenay
	11h	Decize
	11h	Cercy
Mercredi 2 Novembre Commémoration de tous les fidèles défunts	18h	La Machine (Eglise)
	18h	Cercy
Jeudi 3 Novembre	9h	Cercy
Vendredi 4 Novembre	9h	Oratoire de Decize
	18h30	Montambert
Lundi 7 Novembre	15h	EHPAD de Dornes
Mardi 8 Novembre	9h	Fours
	15h	Les Genêts Hôpital
Mercredi 9 Novembre	17h	La Machine Salle St Joseph
Jeudi 10 Novembre	9h	Cercy
	13h	Ecole Ste Marie
	15h	Sables Roses
Vendredi 11 Novembre	9h	Oratoire de Decize
	11h	Thaix
Mardi 15 Novembre	9h	Fours
Mardi 15 Novembre au Mercredi 23 Novembre : pèlerinage en Terre Sainte		
Mercredi 16 Novembre	17h	La Machine Salle St Joseph
Jeudi 17 Novembre	9h	Cercy
Vendredi 18 Novembre	9h	Oratoire de Decize
Mardi 22 Novembre	9h	Fours
Mercredi 23 Novembre	17h	La Machine Salle St Joseph
Jeudi 24 Novembre	9h	Cercy
Vendredi 25 Novembre	9h	Oratoire de Decize
Mardi 29 Novembre	9h	Fours
Mercredi 30 Novembre	17h	La Machine Salle St Joseph

N OS JOIES DE NOVEMBRE



Il va être baptisé :

Louis MOINGEON

NOS PEINES DE SEPTEMBRE



Ils ont rejoint la maison du Père en Septembre :

Michel TOURNAN
Alice DOISNE
Pierre BONNIAUD
Michel VENUAT
André CHARLES

Guy GRUÉ
Charles LEBLANC
Hélène SZTAJNBERG
Maurice THEUIL
Madeleine MATHIVET

Raymond ABRAN
Bernard DESANGLOIS
Marie-Henriette GOURAND
Alice LAMBERT

PROJETS FRATERNIBUS OU POUR UNE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT ARÉ

Projet n° 30

C'est quoi un Fraternibus ?

Le Fraternibus est une action itinérante via un véhicule équipé et aux couleurs du Secours Catholique. Son but ? "Aller vers" les personnes isolées ou qui n'ont pas la possibilité de se déplacer pour proposer des rencontres conviviales fraternelles avec l'objectif que la rencontre puisse aller jusqu'à favoriser l'accès aux droits ou des perspectives de changement social.

Projet n°34

Association « Pour l'Église St Aré de Decize »

L'église de Decize, propriété de la commune, nécessite une restauration intérieure. L'association souhaite, par le biais de ce projet, assister la mairie dans ses opérations de recherche de fonds pour l'acquisition de matériels de restauration.

Nous avons tous besoin de votre soutien pour que ces projets puissent voir le jour par un simple vote (fin des votes le 31 octobre 2022) :

- Dans votre mairie en glissant un bulletin dans l'urne dédiée à cet effet
- Par internet par le lien suivant : <https://budgetparticipatifnivernais.fr/vos-projets-2022>

Merci pour votre soutien.